



**Syndicat National de Radiodiffusion
et de Télévision CGT**

**Union des
Sections SNJ-CGT
Audiovisuel
Public**



~Communiqué de presse~

Le SNRT-CGT et le SNJ-CGT de l'audiovisuel apprennent avec stupéfaction la dissolution imminente de l'Association des Employeurs du Service Public de l'Audiovisuel (AESPA) annoncée aujourd'hui lors du CCE de Radio-France par son Président M. Cluzel.

Créée après l'éclatement de l'ORTF en sociétés distinctes en 1974, cette chambre patronale regroupe l'ensemble des entreprises dont les salariés sont couverts par les conventions collectives de l'audiovisuel public.

Le caractère brutal de cette annonce faite au sein d'une seule des entreprises adhérentes de cette chambre patronale dont font également partie l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) et Radio France International (RFI), en dit long sur le peu de considération qu'ont les employeurs pour les salariés de l'ensemble du secteur.

Cette dissolution fait suite à la sortie des entreprises de France Télévisions de l'AESPA consécutive à la loi « Sarkozy » de 2009 qui crée une entreprise unique non signataire des conventions collectives de l'audiovisuel public.

Le SNRT-CGT et le SNJ-CGT de l'audiovisuel condamnent ce nouveau coup porté aux salariés des entreprises concernées. Cette décision revient en effet à annoncer la disparition définitive des acquis des salariés et des conventions collectives de l'audiovisuel public, c'est-à-dire les rares éléments régulateurs dans un secteur fortement déréglementé.

**Ils appellent les salariés à être encore plus nombreux
dans l'action le 19 mars.**

Paris, 17 mars 2009